



Membres de la CDSAGM :

- AMGM
- Aumônerie communautaire pour les ex-détenus
- Atlantic People's Housing Ltd.
- Blanket Drive
- BUILT Network Moncton Inc.
- Elizabeth Fry Society of NB
- Foyers de la Jeunesse de Moncton inc.
- GRC Codiak
- L'Armée du Salut
- Maison Nazareth House
- Mobile One Community Services Inc.
- New Life Mission Inc.
- SCHL
- SIDA Moncton Inc.
- Société John Howard du Grand Moncton Inc.
- Ville de Dieppe
- YMCA
- YWCA

MISSION

Le Comité directeur des Sans-abri du Grand Moncton (CDSAGM) est un comité mixte représentant les organismes du Grand Moncton qui travaillent auprès des sans-abri et des personnes susceptibles de le devenir.

Établi en 2000, le CDSAGM offre du leadership et coordonne la communication entre les intervenants et les fournisseurs de services afin d'assurer la mise en oeuvre du plan communautaire de lutte contre l'itinérance du Grand Moncton.

Il travaille également à sensibiliser la population aux questions touchant l'itinérance, la pauvreté et le logement.

www.monctonhomelessness.org

Compte rendu sur la stratégie de réduction de la pauvreté

Entrée en vigueur des changements le 1^{er} janvier

La stratégie de réduction de la pauvreté du gouvernement provincial, *Ensemble pour vaincre la pauvreté : Plan d'inclusion économique et sociale pour le Nouveau-Brunswick*, a été divulguée en novembre dernier. Certains changements immédiats ont été apportés le 1^{er} janvier 2010. Les voici :

- Le Programme d'aide temporaire a été éliminé. Ce programme visait les personnes seules employables et les familles en attente de prestations de l'assurance-emploi; le taux était de 294 \$ par mois. Trois pour cent (130 personnes) des 4170 personnes du Grand Moncton vivant de l'aide sociale à la fin de décembre 2008 faisaient partie de cette catégorie. Ces personnes ont maintenant accès au Programme d'assistance transitoire dont le taux est de 537 \$ par mois. Une unité de deux personnes recevant 560 \$ par mois dans le cadre du Programme d'aide temporaire reçoit maintenant 827 \$.
- Deuxièmement, le ministre a annoncé la prolongation de la carte santé de un à trois ans. La carte santé prolongée est un avantage offert aux clients de l'aide sociale qui trouvent de l'emploi et qui cessent leurs prestations d'aide sociale. Ils pourront désormais conserver la carte santé jusqu'à un maximum de trois ans.
- On a apporté certains changements à la Directive sur le menu des ménages. Les clients de l'aide sociale qui recevaient des prestations d'aide sociale le 1^{er} janvier 2010 peuvent désormais partager leur logement avec un autre client de l'aide sociale sans perdre une partie de leur chèque. Cela s'applique UNIQUEMENT aux personnes ne vivant PAS dans une relation conjugale et qui RECEVAIENT de l'aide sociale le 1^{er} janvier 2010. Cela ne s'applique pas aux nouveaux demandeurs (c.-à-d. après le 1^{er} janvier 2010). Il s'agit d'une mesure provisoire en attendant la révision de la Directive sur le menu des ménages en entier.

Ces changements constituent une étape dans la bonne direction et aident les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises vivant actuellement dans la pauvreté. Nous surveillerons les changements et nous vous tiendrons au courant au fur et à mesure.

Lire entre les lignes de la Stratégie de réduction de la pauvreté

Le rapport de janvier 2010 du Front commun pour la justice sociale, *Que contient le nouveau Plan du N.-B. intitulé : Ensemble pour vaincre la pauvreté? Lire entre les lignes*, comprend des critiques de la stratégie de réduction de la pauvreté. Le rapport dit que trois groupes majeurs de personnes ont été écartés du plan: 1) les clients de l'aide sociale du Programme d'aide transitoire et du programme des prestations complémentaires; 2) les travailleurs occupant un emploi à temps partiel; et 3) les aînés, surtout s'ils ont des problèmes médicaux. On souligne que le rapport ne tient pas compte du fait que tout le monde ne peut pas travailler à temps plein. De plus, on s'inquiète au sujet de la structure de prestation du plan, à savoir qu'on confiera le fardeau au secteur sans but lucratif. Lisez le rapport complet sur le site Web du CDSAGM à www.monctonhomelessness.org

**Le 3^e Rapport sur l'itinérance
dans le Grand Moncton
sera lancer Jeudi, 25 mars
à un déjeuner communautaire
Le Rouge Resto, 189 Robinson Crt.
7h30 – 9h00
Réservez votre place!
2^e Rapport provinciale sur
l'itinérance
sera lancer en même temps.
scalhoun@nbnet.nb.ca 877-2343**

Pauvreté, logement, itinérance : les trois fronts de la lutte contre l'exclusion sociale

Un important rapport sénatorial présenté en décembre affirme que le système canadien pour enrayer la pauvreté est essentiellement déficient et doit être repensé. « Nous avons commencé cette étude en nous concentrant sur les habitants urbains les plus vulnérables du pays, ceux dont la vie est marginalisée par la pauvreté, les problèmes de logement et l'itinérance », a déclaré le sénateur Art Eggleton, président du Sous-comité sur les villes du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie. « Au fur et à mesure que notre recherche évoluait, il en était de même de notre frustration et de nos inquiétudes, car nous entendions sans cesse les mêmes remarques concernant les politiques et les programmes qui ne faisaient qu'aider à mieux gérer la pauvreté, ce qui piège essentiellement les gens.

Les recommandations du rapport, *Pauvreté, logement, itinérance : les trois fronts de lutte contre l'exclusion sociale ainsi que l'exclusion des sciences et de la technologie*, sont le résultat d'une étude de deux ans menée dans l'ensemble du pays. Les membres du comité ont écouté le témoignage de plus de 170 témoins, y compris des gens vivant dans la pauvreté, plusieurs d'entre eux étant sans abri. Ils ont également écouté les universités, les groupes de réflexion, les gouvernements provinciaux, les administrations locales et les organismes de la société civile. Compte tenu des résultats, la première recommandation fondamentale du comité était que le Canada, toutes les provinces et tous les territoires adoptent l'objectif d'enrayer la pauvreté. Pour réaliser cet objectif de base, le comité a proposé une vaste gamme de mesures, notamment la coordination d'une initiative fédérale-provinciale à l'échelle du pays sur le développement de la petite enfance; l'élaboration d'une stratégie nationale sur le logement et l'itinérance; et la création d'un salaire de base pour tous les Canadiens gravement invalides. Pour en savoir davantage, visitez le site <http://senatorarteggleton.ca/>

Personnes touchées par l'itinérance

« Ça vaut la peine d'aider quelqu'un! »

Les gens décident de faire du bénévolat dans leur milieu pour de multiples raisons. Certains ont eu une vie de rêve, se sentent privilégiés et veulent redonner en échange. D'autres n'ont pas eu la même vie facile. Ils ont dû relever des défis et ont même eu des problèmes graves, mais ils veulent faire de leur mieux pour aider les autres dans la même situation.



Johanne Petitpas, 51 ans, de Moncton, fait partie de cette dernière catégorie. Elle a grandi à Shédiac dans la pauvreté, dans une maison où l'abus d'alcool était la norme. Tôt, elle apprit à prendre soin d'elle-même et elle prit également soin de ses frères et sœurs. « Je me souviens de ce que c'était que de se quereller pour obtenir une paire de chaussettes propres », dit-elle.

De plus, elle a appris à consommer de l'alcool encore toute jeune. En examinant son passé, elle considère être devenue alcoolique dès l'âge de 15 ans. Elle laissa l'école, eut deux enfants et passa des décennies à essayer de faire face à ses problèmes d'alcoolique. Beaucoup de ces années sont nébuleuses dans son esprit.

Mais Johanne a un grand cœur. Elle s'assurait toujours qu'on prenait bien soin de ses enfants et elle ouvrait sa porte aux personnes démunies. Elle n'a jamais été sans abri parce que les gens qu'elle avait aidés l'ont aidée en échange. Il lui est rarement arrivé de se faire expulser d'une maison de chambres.

Avance rapide sur 2010. Johanne est sobre depuis six ans. Elle participe activement au Front commun pour la justice sociale. « Johanne possède un sens de la justice très développé », dit Sœur Auréa Cormier, également membre du Front commun. « Cela est vrai tant au niveau individuel qu'au niveau communautaire. Si elle sait qu'une personne est démunie, elle fera tout pour partager ce qu'elle possède ou elle mettra de côté des choses pour la personne démunie. »

« Au fil des ans, il m'est souvent arrivé de penser que j'allais mourir en raison des choses stupides que tu fais quand tu bois, dit Johanne. Le bon Dieu a décidé que je continuerais de vivre. Il avait donc un plan à mon égard. Et voilà, si je peux aider quelqu'un, ça vaut la peine. » Johanne a adressé la parole à des cours de travail social à l'université et elle a défrayé la manchette de nombreux événements organisés par le Front commun.

« Johanne est une leader innée, dit Sœur Cormier. Elle était ainsi même petite fille. Au Front commun et à la soupe populaire, elle a le tour de rallier les gens à sa cause. »

De plus, Johanne est conseillère du projet de la Commission de santé mentale concernant l'itinérance chronique et la santé mentale, à la fois à l'échelle locale et nationale. Elle est bonne cuisinière et excelle dans le jardinage. L'été dernier, elle a emmené beaucoup de personnes au jardin communautaire du Front commun. Johanne est également une preuve vivante que chacun a quelque chose à donner à sa communauté.

Le programme ReBrancher aide les sans-abri à établir des liens et à se réintégrer

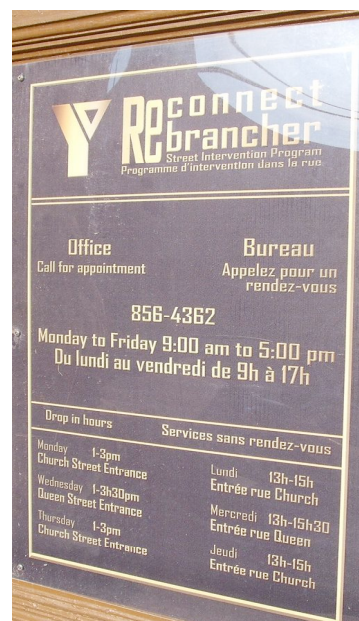
Le programme ReBrancher offre des services d'aide communautaire aux jeunes et aux adultes qui sont sans abri ou qui risquent de devenir des sans-abri dans un effort pour les sensibiliser davantage aux ressources offertes (ex. : nourriture, vêtements, refuges, éducation, emploi et counseling) et offre de l'aide pour accéder aux services offerts. Le personnel du programme ReBrancher effectue des interventions dans la rue dans le cœur du centre-ville de manière régulière afin de rencontrer les personnes où elles se trouvent et de leur offrir leurs services directement et, du même coup, réduire le vagabondage et la mendicité ainsi qu'accroître le sentiment de sécurité dans le centre-ville. En décembre dernier, 359 personnes ont accédé au service de porte ouverte que l'on offre quatre fois par semaine dans les locaux du programme ReBrancher au 150, rue Queen (Central United Church). Au cours du

même mois, ReBrancher a eu 34 nouveaux clients :

- 9 hommes et 5 femmes sans abri;
- 1 homme qui était dans une maison de transition;
- 6 hommes et 1 femme qui habitaient un refuge.

L'aide de ReBrancher prend de nombreuses formes, notamment les suivantes :

- 17 boîtes de nourriture d'urgence
- 12 clients à qui on a donné des produits pour l'hygiène personnelle
- 13 clients à qui on a donné des vêtements (chapeaux, mitaines, bas, gilets, bottes et manteaux)
- 10 clients ont obtenu des pièces d'identité (certificats de naissance)
- 10 clients ont reçu des laissez-passer d'autobus pour se rendre au travail
- 9 clients ont reçu de l'aide pour trouver un logement (guides sur les maisons de chambres ou la recherche d'un appartement)
- 1 client a reçu des médicaments
- 4 clients ont reçu de l'argent pour leur loyer ou le dépôt en cas de dommages
- 1 client a reçu un billet d'autobus pour sortir de la province



ReBrancher est situé au 150, rue Queen.
Tel: 506-856-4362

Critique de livre:

Ragged Company. Richard Wagamese. Toronto, Random House, 2008. 21,95 \$

Critiqué par Mireille Roy

Dans *Ragged Company*, Richard Wagamese, offre une vision profonde des complexités de la vie de quatre sans-abris qui ont lentement appris, au cours des années vivant dans la rue, à faire confiance et prendre soin de l'autre.

Wagamese, un Ojibway de la Première nation Wabaseemoong en Ontario, évoque avec une vive compréhension et une connaissance approfondie de la vie dans la rue, l'histoire de chacun des personnages, leurs pensées ainsi que leurs sentiments au travers de leurs propres yeux et leurs propres souvenirs. L'histoire commence lorsque ces quatre sans-abris quatre décident d'aller au cinéma voir un film afin de se protéger d'un froid arctique descendant. Tout en regardant ce film d'abord, et ensuite une série de films subséquents, ils en arrivent à examiner pour la première fois, et lentement partager avec les autres, des sentiments et des expériences de vie étranges, inconfortables et pourtant libérateurs qu'ils n'ont jamais osé examiner, et encore moins partager avec les autres, dans le passé. Quand l'histoire saute dans les parties les plus profondes de leur vie, chaque personnage se définit tranquillement et devient tout simplement un être humain ordinaire. Ce travail de fiction, révélant cependant des réalités brutales, m'amène à mieux comprendre qui sont ces gens qui vivent dans la rue, comment ils nous ressemblent vraiment et comment ils sont étroitement liés à nous tous.

Ce livre représente un excellent choix de lecture pour les personnes désireuses de comprendre davantage le problème de l'itinérance. Regorgeant de détails riches et précis, les personnages dynamiques de M. Wagamese et leur dialogue spontané fait de ce livre une lecture que vous ne serez en mesure d'arrêter avant sa toute fin!

VOS COMMENTAIRES, VOS IDÉES ET VOTRE RÉTROACTION SONT GRANDEMENT APPRÉCIÉS. PRIÈRE DE LES TRANSMETTRE À
SUE CALHOUN, AGENTE DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE, À L'ADRESSE moncton.homelessness@gmail.com

Si vous avez des questions concernant la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance 2007-2009, vous pouvez rejoindre
Mireille Roy à Service Canada au 506-851-3554 ou mireille.roy@servicecanada.gc.ca